

R W A N D A

La revue hebdomadaire de la presse

Rwandaise

N° 429 du 22 au 28 avril 2010



Les Points Focaux

Lire dans ce numéro:

Editorial :

- **KAGAME, le discours fracassant ; moins conciliant et décidé d'en découdre**

Politique :

- **KAGAME ; entrée fracassante au Parlement : l'opposition crie au scandale**
- **La Gouverneure Générale canadienne en visite au Rwanda : Insistance sur le jeu démocratique et libre liberté d'expression**

Sécurité :

- **Le Fleuve NIL : Sécurité pour une nation qui ne pense pas aux autres**
- **Des FDLR, encore ? Encore et pour un bon bout de temps !**

Economie :

- **CEPGL ou EAC... activation fébrile de l'intégration régionale**

Justice/Droits Humains

- **Victoire INGABIRE: de la Politique à la Justice; une arrestation aux contre-rendements politiques certains pour le régime**

KAGAME, le discours fracassant ; moins conciliant et décidé d'en découdre

Le discours du Président KAGAME prononcé ce 10 avril 10 au Parlement rwandais lors de la prestation de serment des nouveaux dirigeants en charge de la sécurité du territoire est à comprendre dans ses divers aspects. Vous le lirez in extenso dans la rubrique POLITIQUE ci après. 3 idées forces bien pesés et froidement expliqués, peuplent tout le débit d'une voix qui sent le dépit de ne pas se faire profondément comprendre par les destinataires. Le président a pris le temps d'égrener ses mots :

1. Pas question de remettre en question toutes les réalisations nouvelles et inédites au Rwanda. Il décidé de jouer seul maître à bord et servir les intérêts de la classe sociale de riches investisseurs et financiers nationaux et internationaux qu'il soutient contre vents et marées,
2. Les citoyens rwandais doivent s'armer de la confiance de soi pour libérer leurs énergies productives et voler librement et à corps perdu dans la jungle économique, mais jamais politique ;
3. Une presse sentimentalement partisane qui crie à une fin imminente du régime, ne doit pas continuer à rouler les consciences des Rwandais dans une instabilité psychologique permanente.

En clair qu'est-ce que cela veut-il dire ? Il entend changer les rôles et les acteurs. Les fatigués, la petite fenêtre. Les jeunes splinters et marathoniens, à vos marques. Mais il faut savoir qui vous servez. Servez une idéologie ultralibérale et non l'homme. Ainsi semble-t-il dire aux généraux félons qui ont fait quelque temps avec lui et qui pensent que c'est bien lui la cible de leur colère. Ils n'ont donc pas compris le jeu. Trop de sentiments, trop de soucis inutiles pour les besoins de grandeurs et d'honneurs.

Mais écarter une équipe néfaste qui a longtemps été dans le précarré de son régime n'est pas une chose aisée, que celle-là a, elle aussi, pris assez de temps de construire un dur système qui devait à la longue l'évincer de façon peu louable ; que celle-ci a pénétré toutes les sphères, lobbies et leaders d'opinions dont les médias... Les généraux en fuite à qui il montre son dépit, en utilisant une forme de rhétorique très amplificateur disant que le pays pour dire le régime les a écartés... ceux-là il le sait qu'ils ont tenté tôt vers fin les années 1999 de lui infliger une punition de 12 heures, qu'ils ont tenté de l'assigner à résidence, surveillée, cela s'entend, que le coup était bien calculé, qu'il l'a échappé belle. Pourquoi ? Différences fondamentales de vision de l'évolution de la société et de construction des structures étatiques car il commençait à promouvoir les généraux ex-FAR BEM Emmanuel HABYARIMANA et Marcel GATSINZI au top du leadership militaire ? Ceux-là qui mijotaient ce coup expliqué comme une tentative de lui donner le temps de penser que des personnalités du régime déchu ne devaient pas être mieux haut placés qu'eux ?

Pensez-vous qu'il a décidé de remplacer à la Poutine son président pour prendre sa place comme ça parce qu'il en avait très envie et qu'il aura profité du moment et des circonstances ? Non ! Il avait consenti à donner le pouvoir à un homme qui aurait dû comprendre toute la portée de ce geste magnanime. Il en aurait été de même pour les autres personnalités politiques des premières heures

d'après la guerre 90-94 dont le Premier Ministre Faustin TWAGIRAMUNGU ou Joseph SEBARENZI, le président de l'Assemblée Nationale de la Transition démocratique (1999-2001 ?). Il faut dire que toutes ces personnalités très civiles n'ont pas compris et apprécié à sa juste valeur les postes de vice président de la république et de président du FPR que l' 'homme fort' de Kigali s'était arrogés, ou elles ont été tiraillées entre différentes forces politiques et politico-militaires.

Les conséquences de l'incompréhension voire incompatibilité de caractères et de visions carrément aux antipodes de l'avenir du pays vont éclater.

N'allait-il pas attendre 2003, fin de la période de transition pour monter en douce au fauteuil présidentiel sans trop d'à-coups ? Appréciez donc les causes imbriquées et les circonstances de sa montée au pouvoir aux allures forcées. Il l'a même dit, et il sait le moment et le lieu appropriés pour faire ses déclarations, à ... RUHENGELI, après son élection de 2003 à la haute magistrature du pays, je ne voulais pas monter au fauteuil présidentiel, les circonstances m'ont forcé.

Dans tous les cas, le chef KAGAME ne devrait pas s'esseuler de jour en jour. Les circonstances actuelles lui demandent de comprendre ses lieutenants et même d'accepter la main tendue par une certaine opposition politique qu'il vilipende dont la valeureuse INGABIRE et débattre et négocier en profondeur des clauses d'une gouvernance sociale avec cette opposition politique qui peut manifester des dimensions positives de reconstruction de la société sur des principes de respect mutuel et d'appréciation réciproque, même s'il faut que des années passent et repassent pendant que ce document est entrain d'être préparé par tous les protagonistes de l'arène politique rwandaise.

La Direction

Chef de Publication : NDAYISHIMIYE Jovin

Collaborateurs : RUTAGARAMA Charles

Prix au numéro : USA \$ 10.00 ou l'équivalent en FRW Abonnement annuel : USA \$ 500.00

Compte : Banque de Kigali N° 040- 0043044-09 (FRW) ----- 040-02 02 127-12 (USD)

Adresse: B.P.2938 Kigali Tél: + 250 788 44 79 61 E-Mail : lespointsfocaux@yahoo.fr

KAGAME ; entrée fracassante au Parlement : l'opposition crie au scandale

Ce 10 avril 10, le Chef de l'Etat KAGAME tape dur après avoir assisté à la prestation de serment de hauts militaires qu'il a invités dans les hautes sphères dirigeant le pays et veillant à sa sécurité. Un général James KABAREBE qui devient ministre et d'autres, chefs d'Etat major de différentes armées. Des interprétations vont bon train. Pourtant son discours est à analyser avec assez de circonspection. Son leitmotiv est, comme d'habitude, sécurité et tranquillité des citoyens rwandais, mais aussi, et cela revient presque à chacune de ses tirades, la confiance de soi dont doit s'armer chaque citoyen rwandais. Il sait ce qu'il dit. Un netter du site DHR a posté l'intégralité de son discours en élément sonore. Le Président est franc avec lui-même, même si ses déclarations font froid dans le dos de ses opposants, il travaille beaucoup et se visite. Certes il pose comme un leader africain dont l'entourage, ses opposants le guettent au tournant, mais il sait qu'il doit éviter d'être débonnaire. Il montre que demain son itinéraire politique, faute d'opposants politiques qui jouent fair play, sera arqué sur le modèle tunisien avec les Bourguiba et l'Oncle Ben, MOHAMMED BEN ALI, son successeur à vie, lui aussi, qui n'ont jamais accepté des cacophonies de mauvaise augure dans leur arène politique.

Des internautes font des analyses de ce discours dont les NKB:

« La semaine dernière, les intervenants de divers groupes de discussion rwando-rwandais se sont intéressés longuement à un discours prononcé le mardi 13 avril 2010 par le général Kagame lors de la prestation de serment devant le parlement de nouveaux membres du gouvernement de Kigali. Le général James Kabarebe jusque là chef d'état major des Forces rwandaises de défense(ex Armée patriotique rwandais, APR en sigle) entrait au gouvernement de son pays. D'après un de nos lecteurs qui a, depuis la Belgique, attiré notre attention sur ce nouvel épisode, l'introduction du général Kabarebe dans le "cabinet" coordonné par le premier ministre Bernard Makuza n'est pas du tout une promotion. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, Kabarebe disposait de beaucoup plus de marge de manœuvre. Il sera dorénavant autour de la table présidée par le chef de l'état au lieu d'être au quotidien dans la machine de paix/guerre rwandaise. Exit de Kabarebe de l'armée. Il devrait porter plus souvent des costumes que ses tenues de camouflage (taches-taches).

Nous disions donc que le discours prononcé à cette occasion avait crépité de nombreux claviers parce que le chef de l'Etat s'y était livré à une description du fonctionnement du tube digestif d'un mammifère tel que l'être humain et les conséquences en termes d'évacuation des déchets et autres matières fécales. »

Pourtant il y a une erreur d'appréciation de ces analystes politiques. Ces militaires dernièrement promus entrent dans des cercles étagés de confiance du président. Ils sont de loin différents de par

leur histoire aux KAREGEYA (colonel, ex chef des renseignements extérieurs) et KAYUMBA NYAMWASA (Général, juriste, ancien homme politique dans l'administration ougandaise de MUSEVENI). Ces deux grands militaires ont toujours été plus proches de l'Oncle MUSEVENI ougandais plus que de leur Grand frère KAGAME rwandais. Des mots feutrés mais très chargés de poudre explosive du Chef Rwandais peuvent s'interpréter dans cette voie. Lisez le discours traduit par nos soins et vous verrez que sur cette question, le président semble donner un nouveau programme. Leitmotiv ? SECURITE et CONFIANCE de SOI des citoyens rwandais et bien sûr, il offre un FAITES-GAFFE si, s'adressant à ses opposant qui d'aventure, voudraient prendre la voie armée car il leur interdit carrément la joute politique. Le Président sait ce qu'il dit et jamais il ne fait pas dans les insultes ou les désobligeances de mauvais goût. Il veut que ceux qui l'écoutent comprennent la façon unilatérale et musclée avec laquelle il met les points sur les i. Et là, c'est dommage, il prononce une rupture bien consommée. Les petits pas de la démocratie au Rwanda n'ont qu'à en pâtir. Le grand chef a décidé qu'il a constaté que ces messieurs dames trichent dans le jeu. A comprendre le débit de son speech, il semble bien peser ses mots et bien posé et froid ; une façon, l'autre revers de la médaille, qui vous dit qu'il tient lui seul à garder le gouvernail. Et cela fait jaser une opposition qui ne sait pas adopter un autre angle de lutte démocratique :

« ... Notre mission de maintien de la sécurité du territoire est allée s'améliorant au cours de ces 16 ans (de gestion du pouvoir). Cette mission n'est pas de la seule responsabilité de ces dirigeants qui viennent de prêter serment (de fidélité aux institutions de la république et au Chef de l'Etat) même s'ils en sont les grands responsables. Elle est du ressort de tout citoyen rwandais, de tous les dirigeants du pays à leurs différents niveaux et domaines ; que ce soit le Judiciaire, le Législatif ou l'Exécutif dont les ministres et autres. La mission primordiale est donc le strict respect de la sécurité du pays et la réalisation des bonnes conditions de vie des citoyens rwandais.

Nous, Rwandais, devrions apprendre beaucoup de notre histoire ; faire un regard rétrospectif sur les 16 années écoulées... Nous devrions apprendre les leçons de notre passé et, en conséquence, nous donner le droit d'espérer.

Si on part des guerres que nous avons entreprises... Si on se rappelle de ceux-là à qui nous disions : -'Vous avez fui de l'autre côté de la frontière. Vous nourrissez de projets funestes de revenir violer la sécurité de notre pays. Vous ne le pourrez pas. Au contraire, nous viendrons vous combattre là où vous êtes. Nous vous poursuivrons et vous demanderons ce que vous mijotez. Ceux qui doivent rentrer au pays, nous les rapatrierons. Ceux qui doivent être fusillés, nous le ferons''.

Et nous l'avons fait. Puis nous avons construit des institutions qui n'existaient pas jusque là dans notre pays. Nous avons combattu nos ennemis de l'intérieur autant que de l'extérieur. Tout cela a été fait pour remettre le pays sur les rails, ériger une vie sociale digne avec le souci de vivre pacifiquement avec les autres de façon qu'eux aussi aient la paix.

Tout ce que nous avons promis aux citoyens rwandais, nous l'avons réalisé. Et même, ceux-là qui menaient une vie très comblée au point de paraître insultants et qui sont devenus débonnaires, ont commencé à faire tout à leur tête comme des gens effectivement gâtés... Avec eux également, nous fermions les yeux sur leurs rodomontades. D'autres étaient ramenés à l'ordre... Nous faisons cela pour avoir la paix, pour rendre la vie normale, pour que les citoyens rwandais aient la sécurité et la tranquillité et qu'ils ressentent eux-mêmes la confiance de soi. Même ceux qui nous lançaient des désobliances, généralement nous faisons fi de leurs rancœurs. Et quand ils s'en fatiguaient, ils se taisaient.

Messieurs et dames les dirigeants, je vous demanderais de vous dépasser dans vos responsabilités et de transmettre ce message aux citoyens rwandais, celui d'avoir une confiance en eux-mêmes, que ces citoyens que vous dirigez adoptent cette culture.

Cela vaut la peine au lieu de voir qu'ils aient l'espoir et la confiance-en-soi pour rien qu'un jour et que s'il survient un quidam qui torpille leur sécurité, ils prêtent l'oreille aux colporteurs de rumeurs... Il existe des individus qui sont intéressés à ce que vous adoptiez un tel comportement. Ceux-là ne veulent pas que vous ayez l'espoir de vivre en paix, que vous recouvriez la confiance de soi.

Ces personnalités qui viennent de prêter serment, elles ont une histoire bien connue ; une histoire qui devrait vous sécuriser, vous donner de l'espoir,... Pourtant, des rumeurs ont circulé qu'elles étaient soumises au régime de résidence surveillée... Il est malheureux de voir quelqu'un gober de tels ragots du moment qu'à peine quelque laps de temps peu avant réception de cette rumeur, venait-il de s'entretenir avec la personne donnée pour emprisonnée...

Le pire est qu'il y a des gens qui ont fait de ces rumeurs du business, le commerce des rumeurs... Et elles se vendent... Pourquoi les achetez-vous ? Qu'est-ce qui manque ? Une confiance en soi ?

Messieurs et mesdames, vous qui dirigez les citoyens rwandais, pensez-vous que du moment que certains d'entre eux vendent des rumeurs, vous n'avez pas failli à vos responsabilités ? Celui qui les vend et celui qui les consomme, toutes les deux parties posent un problème sérieux ; le propagateur des rumeurs et le crédule assoiffé de ces rumeurs. Donc le nouveau type de Rwandais que nous voulons façonner est encore à se faire attendre. Mais cela peut se comprendre du fait des traumatismes profonds qu'ont subi les citoyens rwandais durant leur histoire.

Cependant, pour nous les dirigeants, notre responsabilité est de faire face à ces défis, tout en ayant l'objectif de construire notre pays et de le faire progresser.

Nous ne pourrions pas développer un pays dont les citoyens n'ont pas l'espoir de vivre. Au vu de l'image actuelle du pays, ce n'est pas uniquement la chance qui l'a fait évoluer. Cette chance s'est ajoutée à une planification assise pour des projets viables et rationnels. Ce n'est donc pas gratuit.

Les rumeurs, désolidarisez-vous-en ! Faites-en de même des propagateurs !

Ce qui est intéressant, c'est qu'avec la culture de la démocratie que nous sommes entrain d'ériger, dans le domaine des libertés et droits publics auxquels nous devons nous conformer, il y a des préalables pour que les choses se fassent comme il se doit. Des efforts sont à fournir pour mettre les choses en ordre. Il ne se comprendrait pas, et c'est pratiquement impossible, qu'on tolère qu'un individu s'adonne au commerce des rumeurs, avec objectif de semer l'insécurité dans le Rwanda et chez les Rwandais. Nous ne pouvons pas accepter cela. Même en démocratie, des paramètres comme le temps, les stratégies et la force comptent pour asseoir cette culture sur des fondements durables. Il faut donc se dire qu'il faut étudier avec esprit de suite ce qui construit le pays, ce qui se rapporte à la protection et promotion des droits des citoyens. Si celui-ci mine celui-là, par conséquent celui-là n'est pas permis, il ne doit pas exister, il doit cesser. A ceux-là qui n'ont d'oreilles que pour les propageurs des rumeurs, et ils sont nombreux, car ils aiment écouter ces rumeurs qui les traumatisent et/ou les propagent..., ceux-là, cela se comprend, doivent être sensibilisés pour qu'ils soient ramenés à la raison normale. Mais pour celui qui propage ces rumeurs pour qu'elles troublent la sécurité des citoyens rwandais que nous construisons, celui-là, quant à lui, ne doit pas continuer de le faire, et cela se fera de gré ou de force. Ça aussi je vous le promets, ça se réalisera.

Ceux qui propagent des rumeurs comme quoi les dirigeants du pays sont emprisonnés, ils n'ont que l'objectif de déstabiliser les Rwandais pour qu'ils ne sachent pas à quoi s'en tenir. Ils n'en ont pas le droit. Même si ce mode d'action (l'indépendance des médias) est comprise de cette façon par des tierces parties (Communauté internationale ?), que celles-ci continuent d'apprécier la situation actuelle comme elles le veulent ou qu'elles les prennent chez elles. Jamais cela ne peut pas s'accepter (dans le pays). TAPE SUR SA CHAIRE.

Le sang versé par les Rwandais pour construire notre pays, personne n'a le droit de le retourner dans la boue comme il veut et continuer à jouer sur la vie des Rwandais.

Ceux-là qui cavalent dans les collines et autres lieux, ceux-là, c'est comme ... dans le domaine des sciences... quand tu vas à table, que tu prends ton repas. Les aliments étant digérés, ceux qui ne lui sont pas utiles, ils sont éliminés vers l'extérieur. Les gens qui s'en vont, qui fuient, c'est comme les déchets. Cela veut dire que le pays aura procédé au tamisage. Ceux qui travaillent pour le bien du pays, ceux-là qui comprennent l'étendue de leurs responsabilités, le pays les fait sien, et ils y vivent. Les déchets, le pays les élimine. Cela se fait sui generis. S'il est ainsi que les choses doivent être, alors on n'y peut rien.

Mais pour ce qui est de la sécurité et du développement du pays et des libertés et droits des Rwandais, de leur paix, de leur démocratie comme elle devrait l'être ; nous souhaitons tout ça. Nous en connaissons l'importance et savons les obligations qui nous enchaînent, et nous nous y conformerons. Il n'y a aucune raison qui fait que le citoyen rwandais perde sa confiance en soi et l'espoir de vivre ainsi que la confiance dans la gestion du pays et de son Etat. Les semeurs de guerre, eux aussi, je pense qu'ils le savent.. ».

L'Opposition politique : Le vin tiré, Le sort réglé ; tout en toute hâte.

Le travail est bâclé. Tout se fait dans un cercle politique élevé. Jamais la société civile n'a-t-elle été invitée à ces règlements de compte politiques.

« Bernard NTAGANDA, ancien Président du PSI/Parti Social IMBERAKURI, pourrait faire l'objet d'investigation par des autorités habilitées pour son langage enflammé et la propagation de la haine parmi les Rwandais, le Sénat a-t-il recommandé ce mercredi 21 avril. Le Sénateur Joseph KAREMERA, dirigeant la Commission Politique et Bonne Gouvernance a informé les membres du Sénat la décision prise par la Commission après examen minutieux du cas NTAGANDA.

“Après avoir disséqué ses mots enflammés et son manque de respect dans les réponses à nos questions, nous n'avons même pas eu des termes appropriés pour décrire NTAGANDA. Cependant, vous sommes arrivés à la décision qu'il subira les investigations de la part des autorités habilitées”, a-t-il dit. La décision de la Commission vient éclaircir les choses surtout que les Sénateurs étaient divisés au début de ce mois. Certains d'entre eux recommandaient que NTAGANDA soit traîné devant les tribunaux tandis que d'autres suggéraient que lui et son parti soient responsables de ses crimes. La Commission KAREMERA a aussi demandé que le PSI soit soumis au régime serré de monitoring...” »

La Gouverneure Générale canadienne en visite au Rwanda : Insistance sur le jeu démocratique et libre liberté d'expression

Cette dame entre deux âges semble demander au Président rwandais de tempérer son auguste courroux. Elle demande beaucoup au Chef africain. Un chef africain est différent des dirigeants européens. C'est pour lui un crime de se rabaisser et causer avec de petits débutants qui louchent au fauteuil qu'il occupe. La dame, avec dextérité, passe par le chemin le plus long. Au nom du Canada,

elle déclare compatir au drame qui s'est abattu sur le Rwanda en 1994 comme le dit de façon jalouse
LE POTENTIEL de Kinshasa du 23 avril :

« Après Kinshasa, Kigali. La gouverneure du Canada, Michaëlle Jean, se trouve au Rwanda pour une visite officielle de trois jours en cette fin avril 2010. Suivant l'exemple récent du président français, alors en visite à Kigali, elle a reconnu à son tour « une part de responsabilité » du Canada dans l'inaction de la « communauté internationale » - comprenons l'Occident – lors des massacres de 1994. La similitude des positions canadiennes et françaises est remarquable : à la RDC, l'une des rares et réelles démocraties africaines, « on » prodigue des conseils avec condescendance et « on » formule des demandes pressantes de clarification du « climat des affaires » ; avec le Rwanda, dictature « ethnique » qui musèle son opposition – à cet égard, le sort réservé à Victoire Ingabire est significatif – « on » se comporte avec la considération qui sied à des relations entre Etats souverains. Cette différence de traitement laisse de marbre les autorités congolaises alors qu'elles aussi – et sans doute bien davantage que le Rwanda – seraient en droit d'exiger des excuses officielles de la part de gouvernements dont les sociétés multinationales pillent sans vergogne les richesses de la RDC et dont l'activité cupide est pour une bonne part coupable des plus de 5 millions de morts qu'ont causé les guerres du Congo... »

En ce même **23 avril**, **THE NEWTIMES** publie un superbe reportage sur la communication de cette Dame Gouverneure aux étudiants de l'Université Nationale du Rwanda, au sud du pays, dans l'ancienne ville universitaire de BUTARE :

« Le journalisme est un outil capital qui renforce la démocratie et aide à l'établissement d'une société qui respecte les droits de tous, a déclaré MICHELLE Jean, la Gouverneure générale du Canada. Dans son adresse à l'Université Nationale du Rwanda sur le rôle des media pour une société démocratique, la Gouverneure générale a dit que le journalisme est un idéal quand il est pratiqué avec un souci de la vérité et pour le bien de la société. “Le Journalisme est pour la conscientisation, il alimente la pensée, il interroge ce qui s'est passé dans le silence, il encourage l'expression et la confrontation des idées, il ouvre les cœurs aux réalités qui demandent que des actions soient faites”... Elle a réitéré la nécessité d'un journalisme responsable pour les démocraties émergentes comme le Rwanda qui lute pour la reconstruction de l'unité et la réconciliation après le génocide alors qu'en même temps il reconnaît la responsabilité des journalistes qui essayent de reconstruire, de restaurer la confiance mutuelle entre les Rwandais ; une confiance qui a été brutalement et sauvagement cassée ... »

Le quotidien **LA PRESSE CANADIENNE** fait également un reportage sur les prestations de la Gouverneure canadienne dans un auditorium universitaire de BUTARE :

« La gouverneure générale, Michaëlle Jean, a pris la défense, jeudi, de la liberté de presse au Rwanda alors que cette question délicate fait présentement l'objet d'un débat dans ce pays. Le

gouvernement rwandais a été accusé d'avoir un comportement de plus en plus autocratique en raison de l'arrestation d'un leader de l'opposition survenue cette semaine et du musellement de deux journaux. En prévision des élections nationales, deux publications très critiques à l'égard du pouvoir ont vu leur permis suspendu, le gouvernement les accusant d'attiser les tensions dans un pays encore vivement marqué par le génocide de 1994.

Mme Jean a affirmé que la liberté de presse était un droit fondamental. Elle a également laissé entendre que le génocide pouvait être utilisé comme un prétexte pour limiter les droits au nom de la stabilité. La gouverneure générale a fait cette déclaration devant un auditoire où se trouvaient notamment 700 étudiants universitaires et la ministre des Affaires étrangères du Rwanda, Louise Mushikiwabo... »

ARI du 23 avril semble mieux décrire une atmosphère dans cet auditorium où la Gouverneure canadienne semble très diplomatiquement et poliment montrer que son Gouvernement ne souscrit pas aux mesures répressives du Gouvernement rwandais à l'endroit des tabloids UMUSESO et UMUVUGIZI qui écotent de façon très peu procédurière une suspension de 6 mois. A la dite gouverneure, une autre dame, la ministre rwandaise des Affaires étrangères élabore finement un point de vue à la sienne :

La Gouverneure :

« Vous devez aller de l'avant. Nous avons nous tous par notre passé eu affaire à des situations épineuses... C'est, faut-il le dire, de la responsabilité de la profession d'exorciser des peurs/inquiétudes autour de nous et, malgré tout, d'aller de l'avant... Je dis ceci en choisissant avec attention mes mots car je sais très bien que ce sujet est parmi ceux que vous pouvez bien exprimer plus que moi. Les principes qui gouvernent la liberté d'expression sont précieux. Ils sont le nœud de toutes les libertés qui font qu'un pays soit vivable »

Mme MUSHIKIWABO, Ministre des Affaires étrangères, attaque l'opposante Victoire INGABIRE et les médias suspendus :

« J'ai lu ces journaux et j'en suis outrée...comme quelqu'une qui veut voir ce pays aller de l'avant avec un journalisme vivant et critique ... il est parfaitement hideux de voir un journal appeler à la rébellion dans l'armée, appeler les Rwandais à ne pas payer leurs taxes et prédire une guerre imminente dans quelques mois...

Je ne crois pas qu'elle (INGABIRE) qu'elle soit une voix de la démocratie. Je pense que c'est une démagogue. Je pense que le fait qu'on soit à 4 mois des élections, elle fait son timing. Ce n'est pas le timing du gouvernement... Ce gouvernement est dirigé par des gens qui ont arrêté le génocide. Donc , ils n'utilisent pas cette occasion pour rester au pouvoir... »

Ah ? Et puis? Ceci n'est malheureusement pas, Madame, un argument valide à verser dans le débat. Il manque de poids. On pressent qu'on est à court d'eau dans le moulin. En fait, la Ministre confirme le point de vue officiel à propos de la suspension de ces deux média. Elle ne montre pas du tout les

faiblesses d'un régime qui a une presse extrêmement très critique à tort et à travers et qui n'a rien d'impartialité. Elle et son maître ne trouvent pas qu'il faut user de stratégies bien dressées pour ramener ces deux journaux dans une ligne professionnelle en utilisant tous les moyens nécessaires dont des formations académiques pour ces jeunes dont la plupart n'ont même pas leur Bac. Persévérant dans l'erreur, le politicien va tricher dans son discours. On va parler de 67 journaux existant sur papier ou autorisés mais jamais opérationnels à cause du manque de suffisantes capacités et aptitudes soit intellectuelles en savoir faire de la part des fondateurs, de faiblesse du marché de consommation intérieure de l'imprimé ou simplement de manque de moyens financiers de leur organisation ; un manque apparemment inspiré de l'absence délibérée d'une volonté politique patente. Le président KAGAME dans sa conférence de presse ne veut pas s'accorder avec la Gouverneure Canadienne qui conseille un bon environnement du commerce des idées et de la liberté d'expression tous azimuts. **ARI/Agence Rwandaise d'Information, dans sa dépêche du 21 avril** rapporte le point de vue de KAGAME sur la saga au tour de ces deux tabloïds suspendus :

« Le Président Paul KAGAME a rejeté ce mercredi des critiques selon lesquelles son gouvernement aurait suspendu deux journaux critiques UMUSESO et UMUVUGIZI parce qu'il ne veut pas des voix discordantes. Il a dit qu'il en existe des quantités de médias, radios et journaux, indépendants... "Nous parlons de plus de 20 radios, FM et autres, indépendantes et bien fondées par des privés. Nous avons à peu près 70 journaux appartenant à différentes personnes dans tout le pays... et ce n'est que sur base de ces deux (tabloïds) qu'on juge de notre état'... Il doit y avoir quelque chose qui cloche. Les calculs ici, ce n'est pas ajouter une chose sur d'autres... Pourquoi ne devons-nous prendre un autre angle de voir les choses et admettre que les deux journaux suspendus actuellement sont ou pourraient être ceux-là qui travaillent mal et non les 67 autres et non les 20 Radios privées, et finalement, non le public en général ? Pourquoi ces derniers médias ne nous définissent pas comme nous sommes, et ce que nous avons et comment nous devons être perçus ?", s'est exprimé déçu KAGAME au cours d'une conférence de presse conjointe avec son visiteur, la Gouverneure générale canadienne »

ND.J

□

□

Le Fleuve NIL : Sécurité pour une nation qui ne pense pas aux autres

L'Égypte montre à quel point il pense que des accords d'avant la période des indépendances doivent être d'actualité sans qu'il fasse des concessions aux pays qui lui fournissent cette eau très vitale pour son quotidien. **LA CROIX** du 27 avril rapporte :

« Étrange destin que celui du Nil ! Ce fleuve de l'ère pharaonique, « sacré » pour les Égyptiens, est issu du lac Victoria. Il s'enfle en traversant certains territoires africains et prend le nom de Nil Blanc. À Khartoum, au Soudan, il reçoit le Nil Bleu et poursuit sa marche vers l'Égypte, tandis que son volume s'accroît. ...

L'Égypte estime que toute modification du statu quo serait un coup terrible pour un pays qui souffre déjà de pénurie d'eau. Au Caire, où la population atteint désormais 17 millions d'habitants, bien des quartiers sont parfois privés d'eau pendant plusieurs jours...

Cependant, les autres pays africains, oubliés lors des partages de l'eau du Nil au XXe siècle, n'ont plus l'intention d'accepter leur sort. Ils ont décidé d'élaborer et de signer un accord-cadre, avec ou sans son consentement, le 14 mai. L'Égypte a décidé de relever le défi. Le 19 avril, lors de la séance parlementaire consacrée à ce problème, le ministre de l'irrigation, Mohamed Allam, affirmait : « L'Égypte prendra toutes les mesures nécessaires pour défendre ses droits. »

Négocier avant la mi-mai

La rupture des relations diplomatiques ne serait pas une solution et l'on voit mal l'Égypte déclarer la guerre à ses voisins africains. Dans un premier temps, privilégiant la conciliation, l'Égypte a soumis à des experts étrangers, spécialistes en droit international, le dossier des eaux du Nil. Ceux-ci sont d'accord pour dire que les accords de 1929 et de 1959 ne peuvent pas être rayés d'un trait de plume.

L'Égypte et le Soudan s'efforcent désormais de ramener à la table des négociations les huit autres pays riverains du Nil avant le 14 mai, date à laquelle ces derniers menacent de signer un accord-cadre sans tenir compte des accords précédents. En cas d'échec, Le Caire a averti qu'il ne tiendrait aucun compte du nouvel accord et, selon les experts, l'Égypte pourrait porter l'affaire devant le tribunal international de La Haye. »

Le journal LIBERTE du 27 avril, sous le titre "La guerre des eaux du NIL", apporte de nouveaux éléments. On politise l'eau, on s'accroche sur des accords rendus caducs par les circonstances mêmes de leur passation. Et puis, ...

« L'Égypte devrait se résoudre à un partage équitable des eaux du Nil, malgré son rejet la semaine d'un nouveau plan de partage des eaux du Nil. Des négociations entre les dix pays de l'Initiative du bassin du Nil (NBI), tenues le 13 avril dernier à Charm el-Cheikh, avaient buté sur le refus du Caire de revoir sa part du fleuve à la baisse.

L'Égypte exploite, en vertu d'un accord conclu avec la Grande-Bretagne en 1929, la moitié du débit du Nil. Mais les autorités du Caire devront se résoudre dans un proche avenir à changer d'attitude. Realpolitik, sinon "Oum dounia" se mettra à dos neuf pays. Si le ministre égyptien de l'Eau a tempêté devant le Parlement que l'Égypte préservera "ses droits historiques" sur le Nil, il faut lire cette gesticulation sous le prisme de la conjoncture qui prévaut dans le pays. Les présidentielles, c'est l'année prochaine et il n'est pas évident que Moubarak se succède à lui-même. Le vieux raïs est malade et son rêve de transférer le bâton de maréchal à son fils Gamal n'est plus donné gagnant. En outre, un autre pays riverain du Nil, le Soudan n'a pas été d'accord pour le partage équitable proposé à la réunion de Charm El-Cheikh.(...) L'Égypte s'accroche à son accord avec les Britanniques conclu par Londres au nom de ses colonies d'Afrique de l'Est, et à un autre passé avec le Soudan en 1959, pour faire valoir des "droits historiques" sur le fleuve. Des traités que des pays comme l'Éthiopie, la Tanzanie, l'Ouganda, le Kenya ou la République démocratique du Congo contestent au motif qu'ils n'en sont pas signataires. Les différends sur le partage du Nil persiste depuis des années, et l'Égypte va même jusqu'à brandir la menace de l'intervention militaire chaque fois qu'elle sent ses intérêts sur le fleuve menacés. C'est une question de sécurité nationale, martèlent aujourd'hui plus qu'auparavant les dirigeants du Caire, car il est pour Moubarak hors de question de céder la veille de l'élection présidentielle. Pourtant, les tensions autour des eaux du Nil risquent de dégénérer en guerre de l'eau. Certains analystes le redoutent. Égyptiens et Soudanais s'attribuent en effet des droits qui en viennent notamment à démunir l'Éthiopie, qui est pourtant à l'origine de 80% des eaux du Nil. Les pays de l'amont du Nil ont annoncé qu'ils allaient procéder à la signature de l'accord-cadre d'ici le mois de mai, même si l'Égypte et le Soudan refusent d'y adhérer. Il faudra donc s'attendre dans les prochains mois à des déclarations et allusions gouvernementales quelque peu envenimées. Une guerre entre l'Égypte et le Soudan, d'un côté, et leurs homologues du bassin du Nil, d'autre part, est moins évidente. Les États- Unis ne laisseront pas envahir les pays de l'Afrique de l'Est où ils sont présents. »

Des FDLR, encore ? Encore et pour un bon bout de temps !

La MONUC/Mission Onusienne au Congo semble dire que son maintien dans l'est de la RDC où elle se concentre est liée à ces rebelles rwandais des Forces Démocratiques de Libération du Rwanda qui ne veulent pas s'avouer vaincus. Ceux-ci renforcent, sans le vouloir, le régime de fer de KIGALI et émèche tout espoir de balbutiement de la culture démocratique dans le pays. **ARI du 21 avril** rapporte qu'au menu des entretiens entre la Gouverneure Générale Canadienne et l'Administrateur adjoint de la MONUC à Goma dans l'Est de la RDC, la question des manœuvres du gouvernement canadien d'accorder un asile politique aux leaders de ces FDLR est parmi les causes qui fait que la question épineuse des FDLR armées ne se règle pas :

« La MONUC demande que le Canada apporte son soutien au démantèlement des FDLR rwandaises en refusant l'asile à un dirigeant de ce groupe rebelle qui écume dans l'Est de la RDC, a appris ARI. La Gouverneure Générale canadienne Jean MICHELLE, ce mardi 20 avril 10 à GOMA/Est de la RDC, alors qu'elle rendait visite à M. Christian MANAHL, Administrateur adjoint onusien supervisant les opérations dans l'Est du Congo lui a dit qu'au moins un des dirigeants FDLR est entrain de demander un asile au Canada : "Nous savons où ils sont et qui ils sont", a dit l'officiel onusien ajoutant que l'arrestation des dirigeants des FDLR exilés est une clé pour la destruction de ces milices...En dépit de la pression qui s'exerce sur elle par le Gouvernement de la RDC de terminer son mandat d'ici Juin 2011, la MONUC/Mission Onusienne de Maintien de la Paix au Congo est entrain de mobiliser la Communauté internationale pour avoir assez de fonds d'opération et des troupes. Mr MANAHL, l'Administrateur Onusien adjoint pour la MONUC a dit à la Gouverneure générale canadienne que la MONUC a besoin de beaucoup de logistique, de mobilité et de service de renseignement pour être à même de protéger les civils qui sont attaqués par des rebelles rwandais et autres milices. Il a également dit que la MONUC a besoin de beaucoup d'argent pour booster ses efforts d'appui à la capacity-building des instances administratives et sécuritaires congolaises. Il a dit que les besoins se chiffrent à 5 milliards de dollars ajoutés au 4 déjà disponibles... »

Un général MAÏ MAÏ, LAFONTAINE montre que les craintes des casques bleus onusiens sont bien fondées, qu'il faut un travail sérieux et en profondeur de pacification de cet Est de la RDC. Le général en question s'exprime au micro du journal congolais **LES COULISSES du 26 avril** et tourne sa langue avec prestidigitation :

« Les FDLR sont entrés chez-nous en 1994 avec des armes (blindés et chars) au vu de tout le monde. Qu'a fait Mobutu ? Il les a accueillis et concentrés dans des camps des réfugiés. Il a organisé un contingent de ses militaires pour les protéger. Ceux qui avaient planifié le chaos ont attaqué les camps pour les disperser à travers le Congo. A ce jour, les FDLR n'ont pas confiance au gouvernement congolais. Hier, le gouvernement congolais déclarait que **le Congo est agressé par le Rwanda**. Curieusement en 2002, notre gouvernement signe des accords avec **les agresseurs pour traquer les FDLR**. Le même gouvernement favorise la création de différentes milices armées en provenance du Rwanda avec pour mission de traquer les FDLR. L'exemple du CNDP est éloquent. Les opérations Kimia, Amani Leo sont contraires à la paix. Car, en réalité, par des mécanismes faciles, au final, le Rwanda et le Congo arment les FDLR... Lorsqu'on traque les FDLR avec comme objectif de **les anéantir, on les appuie d'une manière imprudente**. Car, c'est la population qui en paie les frais. Or, cette population n'a rien à voir avec le génocide du Rwanda.

Ma collaboration avec eux (les FDLR) n'est pas une amitié particulière. Suis à côté d'eux pour étudier **comment les faire retourner chez-eux**.

Car, la solution de leur retour au Rwanda se trouve entre leurs mains. Ils connaissent le chemin. La Communauté internationale bloque leur retour parce qu'elle appuie le jeu du vainqueur.

Il faut d'abord que les FDLR soient acceptés chez-eux (ce qui n'est pas le cas) et sur place, on peut étudier leurs cas. Mais pas au Congo. Pourquoi encourager un plan diabolique qui veut que **des Rwandais ayant commis le génocide au Rwanda soient tués au Congo** ? La terre rwandaise a besoin de leurs cadavres au Rwanda pour fertiliser les collines et non le Congo. »

Sous le titre : *“Nord et Sud Kivus : Les Nouvelles alliances entre groupes armés font douter d’une paix à venir”*, le journal LES COULISSES suit une évolution de la situation sécuritaire de l’Est de la RDC qui ne montre rien de tranquillisant au vu des alliances qui s’y font. La possibilité d’exploitation des grosses richesses économiques de cette région attire beaucoup d’envieux. Les guerres possibles à venir ne signifient que cela ; que certaines puissances internationales ne veulent pas rester en laisse. Comprenez pourquoi donc le Rwandais Paul KAGAME, seigneur de guerre, homme politique froid et jamais débonnaire et fidéliseur des intérêts de certains Occidentaux dont américains et britanniques est une pièce que ces gros financiers ne peuvent qu’appuyer. La démocratie n’a qu’à en souffrir. Du reste qui vous a dit que ces Occidentaux veulent une démocratie régnant en Afrique ? Ils la veulent chez eux uniquement car ils s’entendent dans un gentlemen agreement auquel ils souscrivent strictement sur la façon étriquée de se comprendre et des limites qu’ils ne doivent pas dépasser l’un et l’autre. L’Africain lui est incapable, rien que l’exécuteur de basses besognes... le sang... :

« De nouvelles alliances entre groupes armés font douter d’une paix à venir »

La paix au Kivu, une réalité aujourd’hui ? Oui répondent en chœur de nombreuses gens du fait que les coups de balles sont devenus rares. Mais le calme observé depuis ne serait-il pas l’arbre qui cache la forêt ? Car, de plus en plus des alliances contre nature se font devant le gouvernement central qui est distrait. Les groupes armés avec en tête le CNDP accusent Kinshasa de ne jamais respecter ses engagements. Un membre influent du CNDP nous a déclaré : « Ce gouvernement (de Kabila) blague avec du feu. Tous nos hommes sont en stand by ».

Lafontaine Kakule du PARECO constate qu’au sein du gouvernement, on ne prend pas au sérieux le problème des FDLR et on ne souhaite pas la paix. Les nostalgiques de Laurent Nkunda entendent relever le défi surtout qu’à ce jour, ils ne bénéficient plus des avantages en espèces sonnantes comme auparavant. Tous ces faits montrent que Kinshasa chante la victoire avant la guerre. Et le 30 juin risque d’être fêté dans l’amertume. Les Inyelé en ont donné le ton à Mbandaka.

D’autre part, si l’arrestation de Laurent Nkunda normalisait les relations Kigali – Kinshasa, elle crée jusqu’à ce jour de la psychose. Laurent Nkunda, c’était le Moïse des réfugiés. Il recrutait ses militaires dans les camps des réfugiés avec promesse qu’une fois la guerre gagnée, ils auront des terres. Les réfugiés lui donnaient leurs enfants pour cette guerre noble. Aussitôt sorti des enjeux par Paul Kagame, les réfugiés sont chassés de la forêt de Giswati abandonnant leurs champs. Le rêve d’un retour dans leur pays s’est évanoui et ils rentrent à compte goutte dans le Masisi et Rutshuru. Paul Kagame nous en veut. Mais pourquoi, se demandent-ils ?

Les alliances qui peuvent tout bousculer y compris la fête du 30 juin

- 1. Le Colonel Emmanuel Sengiyumva du CNDP, Cmd second de brigade s’est rallié au général Mugabo (PARECO des Hutu). Il s’est retiré vers Ngungu avec ses hommes.*
- 2. Il serait en contact avec le général Gadi Ngabo qui avait pris langue à l’époque avec le général James Kazini (récemment assassiné) de l’UPDF en Ouganda. Gadi Ngabo avait travaillé, raconte-on, avec Faustin Kayumba Nyamasa et Karegeya.*

3. *Le général Gadi Ngabo se serait à nouveau retranché au Kivu (RDC) pour, raconte-il, venger l'affront fait à Laurent Nkunda. Il recrute et regroupe.*
4. *Il aurait récupéré la Brigade de Sengiyumva et se serait allié avec les Banyamulenge du FRF (Front des Révolutionnaires Fédéralistes) du général Michel Makanaki qui occupe du Sud-Kivu.*
5. *Les groupes armés (Maï Maï) renforceraient leur alliance avec le FRF et les FDLR sous la direction d'un certain Idi Amin.*

*Objectif avoué : **créer une grande force militaire contre le Rwanda à partir du Kivu (Congo) car Paul Kagame s'est moqué des Rwandophones mais surtout a craché sur les Francophones rwandais en favorisant les Anglophones alors que les premiers avaient contribué à l'avènement du FPR au pouvoir, en nature et en espèce.***

Ces alliances, même si elles ne sont pas la foudre, peuvent gagner une guerre psychologique en attaquant pendant que Kinshasa et le reste du Congo jubilent pour le 50e anniversaire de l'indépendance de la RDC. »

ND.J

CEPGL ou EAC... activation fébrile de l'intégration régionale

ARI/Agence Rwandaise d'Information, dans sa dépêche du 21 avril 10 sous le titre *“Un marché transfrontalier entre GOMA et GISENYI”*, montre que la région des Grands Lacs regorge de grosses potentialités de business. Les grands financiers occidentaux dont l'Union Européenne se bousculent et si aujourd'hui, pour la CEPGL/ Communauté Economique pour les Pays des Grands Lacs, on parle de l'attrait qu'exerce le Gaz méthane du Kivu ou les barrages hydroélectriques sur la Rivière RUZIZI, tout est planifié pour d'autres projets autrement hautement lucratifs pour les créanciers et investisseurs des pays de la région :

« La réunion des gouverneurs des provinces frontalières de la CEPGL a baissé ses rideaux dans la ville rwandaise de Gisenyi avec une ferme décision d'asseoir une intégration régionale dans la sous-région des Grands Lacs.

Selon Gabriel Toyi, Secrétaire Exécutif de la CEPGL, deux projets intégrateurs sont en vue notamment l'intensification de la culture du riz dans la plaine de la Rusizi au Sud-Kivu et la construction d'un marché transfrontalier entre la Ville de Goma(RDC) et celle de Gisenyi(Rwanda).

Les provinces sont en outre appelées à proposer les projets intégrateurs dans le domaine agricole. C'est le cas de l'intensification agricole dans les marais de la rivière d'Akanyaru au Rwanda et l'exécution du projet de reboisement et d'irrigation de la région de Busegera et de Mayaga au Burundi-Rwanda.

Parmi les projets intégrateurs tel que Rusizi III, le secrétaire Exécutif de la CEPGL a rassuré que des études de faisabilité sont très avancées. Il a révélé qu'un financement de deux millions huit cent mille euros ont été obtenus de l'Union Européenne dans les perspectives de répondre au déficit énergétique dans la sous-région. L'objectif est d'atteindre une production estimée à 145 mégawatts en plus de Ruzizi IV qui aura une capacité des 287 mégawatts. Ces projets vont devoir être présentés aux bailleurs de fonds d'ici fin juillet pour financement. Trois Gouverneurs de province de la RDC, trois du Rwanda et neuf du Burundi ont pris part aux assises de Gisenyi. Présidée par le No 1 de la province de l'ouest du Rwanda, Célestin Kabahizi, cette réunion faisait suite à celle tenue à Bukavu les 06 et 07 mai 2009. »

Les gros enjeux de cet Est de la RDC n'ont jamais été compris par les pauvres Congolais. Ceux-ci, dont les médias, ne comprennent pas qu'une page est tournée depuis que l'Occident a tout et vite fait de bâillonner et éjecter tous les mouvements étrangers dont les FDLR rwandaises qui œuvraient et répandaient le sang sur ce riche ruban de terre, ne permettant pas ainsi qu'un environnement minimal des affaires s'y matérialisent. Les média congolais comprennent très mal que la Communauté internationale ait aidé le Rwanda à voir rentrer au pays ses brebis égarées dans ces régions minières. Ces médias, peuplés de journalistes aussi platement sentimentaux que le commun Congolais qui vit de musique et de pâte de tubercules, sont loin de comprendre qu'ils doivent éclairer les citoyens à ouvrir grands leurs yeux et exiger un commerce sur base d'échanges égaux de leurs produits du sol et du riche sous-sol. **LE POTENTIEL du 24 avril 10** ne fait pas mieux au lendemain de la visite de

la Gouverneure générale du CANADA. Il fait une rétrospective de récents pillages des firmes canadiennes ; mais il ne tire pas à conséquence ni n'analyse ce déplacement d'une Femme d'Etat canadien autant que récemment le long défilé des diplomates américains, français, belges :

« Le Canada est l'un des pays les plus impliqués dans l'exploitation éhontée des ressources naturelles du Congo. Rappelons à ce propos le brillant état des lieux dressé en 2008 par Delphine Abadie, Alain Deneault et William Sacher dans leur livre Noir Canada. Pillage, corruption et criminalité en Afrique (Ecosociété, Montréal) qui met en exergue le rôle néfaste du Canada dans le financement de la guerre du Kivu. On y apprend qu' « à défaut d'exploiter leurs concessions...les sociétés minières s'appuient sur les conflits pour favoriser la spéculation autour de leurs titres sur les marchés financiers ». De ces sociétés, les canadiennes First Quantum Minerals, Katanga Mining ou encore le Ludin Group sont parmi les plus coupables. Elles ont engrangé des profits faramineux en Bourse après avoir signé depuis 1996, date du début du conflit du Kivu, des contrats très défavorables aux finances publiques congolaises. La Bourse de Toronto, au Canada, concentre cette activité boursière et la plupart des sociétés minières de la planète s'y trouvent cotées. Le gouvernement canadien soutient fermement ses sociétés minières au travers d'une législation très lâche : avantages fiscaux et mesures incitatives nombreuses favorisent les placements des investisseurs dans le domaine minier ; la permissivité du droit canadien « en matière de divulgation d'information profite aux titres spéculatifs et aucune mesure sérieuse n'oblige ces sociétés à expliquer les raisons pratiques de leur enrichissement » soulignent les mêmes auteurs dans leur article « Balkanisation et pillage dans l'Est congolais » (Le Monde diplomatique, décembre 2008). De nombreux rapports d'experts de l'ONU et du Comité des droits de l'homme des Nations unies ont démontré, depuis le début des années 2000, les abus et les crimes commis dans les Grands Lacs résultant de l'activité des sociétés minières, notamment canadiennes. Aucune d'entre elles n'a pourtant jamais été inquiétée au Canada, pays qui s'apparente à un « paradis judiciaire », selon l'expression employée par Delphine Abadie et alii, pour ces sociétés minières prédatrices... »

NDJ

Victoire INGABIRE: de la Politique à la Justice; une arrestation aux contre-rendements politiques certains pour le régime

Mme INGABIRE Victoire victime de sa ténacité. La grande dame montre la différence de ses collègues qui, bien en place, ne prennent pas l'élan des positions politiques qu'elles occupent au Parlement, dans l'Exécutif et encore moins dans le judiciaire. Il faut bien dire qu'elle tient à son idéologie de révisionnisme du génocide. Génocide ? Non ! Elle reconnaît, dès son arrivée dans le pays, qu'il y a eu génocide des Tutsi rwandais par des Hutu en 1994. Mais qu'il y a eu aussi "les Tutsi qui ont tué les Hutu". Elle n'a pas précisé qui, quand et dans quelles circonstances. Elle tient les Tutsi dans leur ensemble. Voilà ! Elle annonce l'orage sous l'idée de 'double massacre'. Elle a sa cible. Or cela, à moins qu'elle change la Constitution du Rwanda actuel, cela est bien clair. C'est un crime horrible. Elle annonce les couleurs dans la frêle conscience des Rwandais qui, traumatisés, pensent qu'un parent politicien ou propriétaire de grosses finances ou d'autres moyens de production, est ethniquement ou claniquement parlant, vit socialement sous le régime égale de conditions d'existence. La politicienne qui tient cette idéologie veut casser un mouvement social qui risque de, elle aussi bien que les autres politiciens de l'intérieur ou de la diaspora rwandaise, les faire mourir politiquement. Il s'agit du mouvement entrepris tant bien que mal par le régime KAGAME de changement de fond en comble du paysage social et, partant, culturel : casser l'enseignement élitiste, le trop plein de jeunes gens ayant un accès trop facile à l'enseignement supérieur, une promotion facile et à portée de tout le monde, de l'enseignement primaire universel jusqu'à fin le niveau inférieur (1^{ère} à 9^{ème} année) des Humanités générales ou professionnelles, pour que tout citoyen ait accès aux outils culturels. Le procès qui est intenté contre la Dame, qui, elle non plus ne décolère pas et use des pressions internationales en sa faveur, est à comprendre dans la logique de ce bras de fer idéologique. Les pressions auront le dessus pour un temps. On n'arrête pas facilement une politicienne comme on veut. On n'a qu'à la traîner en justice tout en étant libre de ses mouvements. Et puis, toute erreur professionnelle qui sera commise au cours du procès qui sera suivi par la Communauté internationale, elle annulera la peine qu'elle doit écoper.

1^{ère} erreur que le régime va commettre après la mise en liberté provisoire de la dame, ce sera celle de baser ses preuves du crime sur les aveux des détenus. L'état de non liberté de ces derniers émèche énormément le poids de leurs témoignages verbaux; à moins qu'ils produisent des documents authentiques dévoilant les intentions criminelles de la dame.

Le journal LE VIF du 23 avril, sous le titre : "**Arrestation de trois "complices" de l'opposante Victoire Ingabire**", rapporte

« Remise en liberté provisoire jeudi au lendemain de son arrestation à Kigali, Mme Ingabire, candidate déclarée à l'élection présidentielle prévue en août, est notamment inculpée d'"association avec un groupe terroriste", en l'occurrence les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) basées à l'est de la République démocratique du Congo (RDC).

"Les trois officiers des FDLR nous ont affirmé avoir collaboré avec Ingabire dans des plans visant à semer l'insécurité au Rwanda et à déstabiliser le pays. Il s'agit des lieutenants-colonels Tharcisse Mbiturende et Noël Habiyakare ainsi que du lieutenant Jean Marie Karuta", a indiqué à l'AFP le procureur général Martin Ngoga.

"Les deux premiers ont été arrêtés dans un pays voisin tandis que le lieutenant a été arrêté sur le territoire rwandais", a poursuivi M. Ngoga, ajoutant qu'au moment de leur interpellation, les trois hommes préparaient "des activités terroristes" contre le Rwanda.

Selon lui, les trois rebelles hutus "reconnaissent avoir rencontré Mme Ingabire à plusieurs reprises à Kinshasa (en RDC) et affirment qu'à certaines occasions, elle leur a donné un appui, notamment financier". Il a ajouté qu'ils seraient présentés devant un juge "lundi ou mardi" prochains. »

Et puis, tout le problème revient au fait que le Judiciaire montre son peu de manœuvre d'indépendance. Apparemment tout est inspiré de la température politique. Beaucoup d'observateurs de la société rwandaise ne comprennent pas pourquoi il y a beaucoup de précipitation dans les actes que pose le régime actuel à différents niveaux et instances. Ainsi pour la décision de cette arrestation, on ne trouve pas de raison surtout que la dame a toujours répondu aux convocations de la Police criminelle, pourquoi devait-on donc l'emprisonner avant qu'elle n'ait été reconnue coupable. D'aucuns vont jusqu'à soupçonner que de telles erreurs de procédure sont soit voulues pour sonder la réaction de l'opinion publique ou cela est fait par des gens suffisamment professionnels qui veulent, pour une raison politique, à vicier la procédure :

LE NOUVEL OBSERVATEUR parisien du 23 avril allie procès et politique :

« Un tribunal rwandais a ordonné jeudi la libération sous caution d'une responsable de l'opposition, au lendemain de son arrestation pour collaboration avec des terroristes et "promotion de l'idéologie du génocide ». Victoire Umuhoza Ingabire, la présidente des Forces démocratiques unifiées (FDU), a été libérée jeudi, avec l'interdiction de quitter Kigali, la capitale rwandaise, ainsi que l'obligation de se présenter aux autorités chaque semaine. Le ministère public a annoncé qu'il ferait appel du verdict ayant permis sa libération. Son parti a affirmé qu'elle était harcelée du fait de sa décision de se présenter contre le président Paul Kagamé à l'élection présidentielle prévue en août 2010... »

THE NEWTIMES :

« ... INGABIRE, la présidente des FDU-INKINGI, une organisation basée en Europe qui essaye de s'officialiser en tant que parti politique, fait face à la justice pour des actes d'accusation dont association avec un groupe terroriste, propagation de l'idéologie du génocide, révisionnisme et divisionnisme ethnique... Martin NGOGA, le Procureur général de la République a révélé au journal THE NEWTIMES que les dépositions des ex-officiers supérieurs des FDLR arrêtés ont déclaré que "INGABIRE a rencontré MBITURENDE à Kinshasa pour discuter des plans d'attaque du pays"... Le Ministère Public affirme qu'il a des preuves irréfutables montrant qu'INGABIRE a collaboré avec les commandants des FDLR pour mettre sur pied un groupe dénommé FDU/CDF. Des sources sûres disent que des courriels interceptés dont les transferts de monnaie via Western

Union et les témoignages des 3 hommes sont les pièces centrales brandies par le Ministère public. “Cette liberté provisoire n’est pas ce que nous voulions, mais nous n’avons pas eu d’autre choix, nous devons nous conformer à la décision du juge. Dans les 5 jours, nous déciderons si nous devons faire appel contre cette décision. Mais tout dépendra de notre analyse de la situation et de sa capacité à se conformer aux conditions que la cour lui a données”, a déclaré le Procureur Général. »

AFP

« Le Tribunal de Gasabo à Kigali a ordonné la remise en liberté provisoire de Mme Ingabire, assortie d'une obligation de se présenter chaque lundi devant le juge et d'une interdiction de quitter la capitale, a constaté un journaliste de l'AFP.

... Mme Ingabire avait été interpellée mercredi à Kigali et formellement mise en accusation pour «association avec un groupe terroriste, propagation de l'idéologie du génocide, négationnisme (du génocide) et +divisionnisme+ ethnique».

Elle est notamment accusée d'association avec les rebelles hutus rwandais des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), basés dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC).

“Le dossier du procureur contre Mme Ingabire est basé sur des faits et des preuves», selon le procureur général Martin Ngoga, pour qui les faits reprochés sont «extrêmement graves et ne doivent pas rester impunis” ... »

Cette mère courage va alors charger. On lui aura donné le ton et la Communauté des bailleurs de fonds n'acceptera pas qu'elle soit injustement jugée. On lui aura fait une large publicité en l'emprisonnant rien que pour 24 heures. Une erreur qui devait se commettre car son crime est d'adopter une idéologie sérieusement régressant les Rwandais. Or dans le commerce des idées en toute démocratie, les mauvaises idéologies sont rejetées par l'opinion nationale par des manifestations de la société civile, un peu comme cela s'est passé avec le LE PEN français du Parti National lors de l'élection présidentielle qui a fait reconduire Jacques CHIRAC faute de candidats autres que le xénophobe délirant LE PEN.

LES EDITIONS SOURCES DU NIL du 23 avril 10 décrivent la valeureuse dame comme crucifiée sur l'autel du régime FPR qu'on vilipend. Il leur prête inutilement et gratuitement le flanc :

« ...INGABIRE a déclaré qu'actuellement sa vie n'est pas en danger malgré son arrestation. “Non, je ne crois pas que ma vie soit en danger. Le seul problème est que je suis privée de liberté. Je ne peux pas faire ce que je veux. Et c'est à ce sujet que mon avocat doit focaliser son travail. Nous devons demander que je garde ma liberté”, a dit INGABIRE. Elle a démenti les allégations à son encontre disant que le gouvernement a été dans l'impossibilité de prouver les accusations qu'il faisait peser sur elle. “Rien n'a change. D'abord, le procureur a dit qu'ils n'ont pas de preuves des charges contre moi mais qu'ils ont besoin d'assez de temps pour voir s'ils peuvent les rassembler. Je me suis entretenue avec lui (le Procureur ?) et durant deux mois qu'ont duré leurs investigations, si rien n'a été trouvé, alors quoi d'autre voulez-vous ? Il est clair que cela est une affaire politique et

non criminelle parce que vous forcez les preuves'', a-t-elle dit. INGABIRE a dit qu'elle subit politiquement des intimidations malgré le manque d'évidences de sa culpabilité... »

Le même site, dans sa **dépêche du 22 avril**, sous le titre : **“Les avocats américains apportent leur appui à la leader de l'opposition Mme Victoire INGABIRE”**, produit un papier qui ne décrit qu'une face du problème politique rwandais ; celui d'une arène politique où l'opposition politique triche et accule de gré ou de force KAGAME à quitter le pouvoir. Pourtant, elle ne le sécurise même pas comme quoi ses réalisations pourront lui survivre. Cette opposition, la rage au cœur, veut mettre à terre toutes les réalisations du régime qu'il dirige de fait depuis la fin victorieuse de sa guérilla :

« ... La candidate de l'Opposition à la présidentielle Mme Victoire INGABIRE UMUHOZA a été remise en liberté provisoire après un séjour d'un jour à la prison par le Gouvernement du Rwanda dirigé par Paul KAGAME. Le Président KAGAME doit être son concurrent dans une sorte de réédition d'élections truquées de 2003 qui l'ont propulsé au pouvoir avec 95% des voix, quand les partis de l'opposition n'étaient pas autorisés, quand les candidats des partis de l'opposition avaient été emprisonnés ou exilés d'après les observateurs électoraux de l'Union Européenne, ce qui, plus tard a été confirmé par Human Rights Watch et la British Commonwealth Human Rights Institute... »

Selon l'avocat américain Peter ERLINDER de Mme Victoire INGABIRE,

“L'arrestation de Mme INGABIRE pendant qu'on s'achemine vers les élections présidentielles de 2010 est une copie conforme de la tactique qu'a utilisée KAGAME en 2003 quand il a emprisonné ses rivaux politiques sérieux en 2003 ou qu'il les a fait exiler, y compris ses loyalistes dont l'ancien Président Pasteur BIZIMUNGU et Faustin TWAGIRAMUNGU (premier Premier Ministre de son régime). En 2003, KAGAME a déclaré illégalement divisionnistes tous les partis de l'opposition. Il a récemment réédité le même stratagème avec le Parti des VERTS et les FDU-INKINGI de Mme Victoire INGABIRE...” KAGAME est entrain d'expérimenter au Rwanda les mêmes tactiques électorales qui ont valu la condamnation internationale du zimbabwéen MUGABE... »

Voici une opinion extrêmement platement sentimentale. Elle ne reflète pas beaucoup de réalités politiques rwandaises actuelles. Elle est très partielle quoiqu'elle énonce certaines vérités sur de sérieuses entraves qui ont été commises dans le jeu démocratique au Rwanda. L'auteur demande l'impossible à KAGAME qui avait une carte très vitale à jouer avec le démembrement des rebelles des FDLR, à quelques encablures de ses frontières Ouest, avec tout un espace GRANDS LACS qui ne le portait pas en son cœur.

Plus loin, la lettre montre des motifs plutôt égocentriquement politiques que ceux soucieux de la défense des droits politiques de la Dame. L'avocat américain entend se faire un nom et se promouvoir en brandissant les droits bafoués de la dame. Les accents sont donc plutôt politiques. Il semble, réclamer ce qui ne lui est pas dû, se défendre, se valoriser en terre étrangère :

Très tôt en février 2010, des informations rapportées lors du meeting KAGAME avec les ambassadeurs rwandais (qui ne se sont pas encore exilés), font état de cibles de 7 avocats non rwandais , journalistes et universitaires sur qui il faut jeter le discrédit ou assassiner. Le nom

d'ERLINDER était sur la liste de tout ce monde. ERLINDER a exprimé ses inquiétudes pour sa sécurité toutes les fois qu'il fait le voyage de Kigali pour défendre sa cliente Mme INGABIRE UMUHOZA. Avec son histoire, nous devons prendre au sérieux ces menaces de KAGAME. L'avocat principal de l'Equipe de la défense d'INGABIRE insiste sur le fait que : "L'administration OBAMA, le président Denis BYRON du TPIR et le gouvernement KAGAME doit donner des garanties de sécurité à Mme INGABIRE et à tous les membres de l'Equipe d'avocats de sa défense, pendant que nous serons entrain de défendre les principes démocratiques et ceux des droits de l'homme au Rwanda"... Maintenant que Mme INGABIRE a été élargie provisoirement, Mr ERLINDER demande avec insistance au Ministre de la Justice du Président KAGAME d'assurer le respect des principes démocratiques et de l'état de droit en :

- (a) remettant immédiatement à Mme INGABIRE des objets saisis dont tous les ordinateurs, des documents politiques et/ou personnels et autres items;*
- (b) l'abolition de toutes les restrictions de mouvement pour libre campagne parmi les citoyens rwandais qui pèsent sur Mme INGABIRE, remise de son passeport et la cessation des intimidations et harcèlements politiques dont elle fait l'objet ;*
- (c) une reconnaissance complète et l'enregistrement de son parti politique, les FDU-INKINGI, ainsi que ceux des autres partis de l'opposition politique ;*
- (d) Libre accès à la presse et aux média et mettre fin à toutes les tactiques d'intimidation contre les activités politiques de l'opposition ;*
- (e) Sécurité de mouvement et d'action de l'équipe de juristes du dossier INGABIRE. »*

NDJ

Revue Hebdomadaire de la Presse Rwandaise

-LES POINTS FOCAUX-

Téléphone : 0788 44 79 61 B.P 2938 Kigali Adresse e-mail: ndayrw@yahoo.com

Compte BK n° 040-0043044-09 (Frw) 040-0202127-12 (USD)

CONTRAT D'ABONNEMENT

Nom :.....B.P.:.....Tél.:..... E-mail:.....

Je désire m'abonner à La Revue de Presse Hebdomadaire LES POINTS FOCAUX

Pour une période de : 3 mois 6 mois 1 an
125\$ 250\$ 500\$

La livraison de la revue se fera par e--mail

Autre moyen (à spécifier par l'abonné)

Je souscris à l'abonnement de (mois et année) à(mois et année)

Je réglerai ma facture : à mon office

Par versement au compte BK n° 040-43044-09 (FRW) / 02 02 127 (USD)

Au siège de Les Points Focaux

Les termes du présent contrat doivent être honorés par l'abonné en s'acquittant de ses frais d'abonnement à l'avance selon la période souscrite et par la Direction de Les Points Focaux en livrant son produit périodiquement et dans les délais selon les termes du présent contrat.

Fait à le...../...../.....

Signature de la Direction de Les Points Focaux

Signature de l'Abonné